

Film 4**The Cookie Thief** (Le voleur de biscuits)**Court métrage**

Scénario	Korinna Sehringer, d'après le récit «The Cookie Thief» de Valerie Cox
Réalisation	Korinna Sehringer
Caméra	Pascal Walder
Montage	Moritz Arbenz, Christoph Menzi, Marcel Ramseg
Production	Frontline Productions, Suisse 1998 (Korinna Sehringer / Lukas Hobi)
Langues	sans paroles (quelques mots en anglais)
Durée	8 minutes
Interprètes	Isabelle Stoffel («la jeune femme»); Seyfi Oelmez («le Turc»); Roland Thomet («l'ami»); Natalie Halm («l'employée au guichet»)
Public visé	dès 14 ans, degré primaire et secondaire I
Distinctions	Meilleur film, Festival du film de Flagstaff / Arizona, «Tim» Seyfi Oelmez, Best Actor Award 2001, Festival Badalona/Espagne

La réalisatrice

Korinna Sehringer est née en 1971 en Suisse. Elle a fait des études de journalisme à Fribourg (CH) et a participé à la production de plusieurs films. Elle vit aujourd'hui aux États-Unis. «The Cookie Thief» est son deuxième court métrage.

Contenu**The Cookie Thief** (Le voleur de biscuits)

A l'entrée d'un aéroport suisse, une jeune femme se sépare de son ami pour s'envoler à destination d'Istanbul. Le long du parcours qui la conduit à l'intérieur du bâtiment, elle paraît inquiète. Sa nervosité s'accroît lorsqu'elle s'aperçoit que son avion a du retard. Elle achète alors au kiosque un numéro de la revue «GEO» sur la Turquie ainsi qu'un paquet de «petits cœurs au beurre» (biscuits), puis se rend dans le hall d'attente des voyageurs.

Un inconnu assis à côté d'elle se met soudain à prendre des biscuits dans le paquet posé près d'elle. Dans les images qui lui traversent l'esprit, l'étranger apparaît comme un personnage grossier et envahissant, un dragueur, un vilain voleur, un gangster menaçant et finalement même comme un meurtrier sans scrupule.

La jeune femme résiste en continuant elle aussi à manger des biscuits. L'inconnu qui semble être étranger continue de se servir et adresse même un sourire engageant à la jeune femme. Contrariée par ce comportement effronté, la jeune femme est de plus en plus troublée, à demi fâchée par les manières équivoques et osées de l'inconnu, à demi fascinée par son sourire imperturbable.

Un véritable duel s'engage. Tous deux se servent de plus en plus librement. En fin de compte, l'inconnu s'empare du dernier «petit cœur au beurre» et la jeune femme quitte le hall, l'air agacé, pour se rendre en hâte vers son vol.

Au contrôle des passeports, elle fouille dans son sac en quête de ses documents et trouve du même coup son propre paquet de biscuits intact, bien emballé. La lumière se fait: le paquet de biscuits du hall d'attente n'était pas le sien mais celui de l'inconnu. La jeune femme revient rapidement sur ses pas pour s'excuser mais elle ne trouve sur la table basse que l'objet du malentendu – un emballage vide complètement froissé. L'inconnu a disparu.

Articles de la
«Déclaration universelle des droits de l'homme»
utiles pour parler du film

Article 11

Présomption d'innocence; pas de peine sans loi

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

Article 17

Garantie de la propriété

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

Démarche pédagogique

Temps nécessaire: entre 2 et 4 leçons

1. Remarques préliminaires

Les stéréotypes et les préjugés ethnocentriques constituent un terrain favorable pour la xénophobie et le racisme. Le film intitulé «The Cookie Thief» aborde ce sujet; il le fait avec beaucoup d'esprit et de finesse.

Le film doit être vu par les élèves avec la plus grande attention, de manière que le dénouement tout à fait inattendu ait tout son impact. Les habitudes visuelles des jeunes sont aujourd'hui plutôt «superficielles et rapides». C'est pourquoi il est souhaitable de regarder ce film deux fois et de faire remplir entre-temps aux élèves un questionnaire relatif à leurs observations.

Comme effet supplémentaire, on peut également faire remarquer que la jeune réalisatrice a amélioré son budget presque uniquement en pratiquant un «Product Placement» qui n'a rien de discret (voir également les indications cinématographiques).

Ce film devrait offrir aux élèves l'opportunité de parler de leurs préjugés personnels de manière libre et détendue. En même temps, il serait souhaitable qu'ils se rendent compte où peuvent conduire de tels préjugés si nous leur laissons prendre racine. Dans ce sens, le film intitulé «Mohamed» (film n° 2) peut tout à fait être complémentaire.

2. Objectifs

- Regarder le film avec attention dans le but d'en dégager le message central (de quoi s'agit-il dans ce film?).
- Formuler avec ses propres mots le thème abordé par le film (représentations de préjugés ethnocentriques, stéréotypés, parfois même sexistes).
- Prendre conscience de préjugés et de stéréotypes personnels similaires et en parler.
- Se demander si l'on a été soi-même victime de tels stéréotypes et préjugés; s'est-on trouvé peut-être dans le rôle de l'auteur(e)?
- Se rendre compte que les stéréotypes et les préjugés de ce type ne sont pas innocents, mais qu'ils peuvent avoir des conséquences graves (par ex. accusations et condamnations hâtives, attitudes discriminatoires au quotidien).

3. Propositions d'activités

3.1 Visionner le film

Les élèves regardent le film une première fois sans explications particulières de la part de l'enseignant(e) («Regardez ce film; je ne vous en dis rien maintenant.»).

Le retour de situation inattendu ne manquera pas de susciter des questions. L'enseignant(e) demande aux élèves d'exprimer leurs suppositions concernant la «chute» mais ne les commente pas.

L'enseignant(e) distribue aux élèves un questionnaire (feuille d'exercice n° 1) et leur demande de marquer provisoirement d'une croix (au crayon) les affirmations qu'ils estiment justes.

Les élèves regardent le film une seconde fois. L'enseignant(e) demande alors aux élèves de cocher définitivement les bonnes réponses. Objet de la discussion: il s'agit apparemment d'un simple malentendu qui a sans doute des racines plus profondes. Chercher les raisons qui peuvent expliquer cette escalade d'interprétations.

3.2 Rédiger un texte

Préparation:

il s'agit de faire prendre conscience aux élèves que les stéréotypes et les préjugés existent chez chacun de nous, que nous avons en tête des images fondées sur des idées reçues qui influencent peu à peu notre attitude et notre comportement. Au cours de la discussion, les élèves échangent des expériences et des réflexions empruntées à leur quotidien. L'enseignant(e) en prend note au tableau noir sous une forme concise (mots clés).

Rédiger un texte:

l'enseignant(e) distribue aux élèves la feuille d'exercice n° 1 et leur demande d'imaginer une fin à l'une des deux situations décrites.

Résultats/clôture:

Demander aux élèves de se lire mutuellement leurs textes à haute voix.

Indications cinématographiques

Une utilisation cohérente d'un moyen technique

Le film «The Cookie Thief» (Le voleur de biscuits) est un exemple de **«caméra subjective»**. Ce **moyen technique** est également utilisé dans «La peur, ça mange l'âme» (Film n° 7). Nous suivons l'histoire uniquement à travers la perspective de la jeune femme: nous voyons le monde à travers son regard et avons l'impression d'éprouver les sentiments de stupeur et de menace qui l'envahissent.

Korinna Sehringer, la réalisatrice, met tout en œuvre pour renforcer notre certitude: le moindre regard et le moindre geste du soi-disant voleur de biscuits recèlent un message menaçant qui déclenche, on le comprend, des sentiments de peur et de défense chez la jeune femme. Dans ce film sans paroles, les pensées craintives et sombres qui la traversent sont perceptibles au spectateur grâce aux sous-titres en noir et blanc. Les sentiments de la jeune femme sont ainsi expliqués clairement au public et leur effet dramatique s'en trouve souligné. Finalement, l'orientation des sympathies de la réalisatrice est très nette, de même que les réactions que cela doit susciter en nous.

Arrêts sur image: 1 – 8

La chute montre toutefois clairement que Korinna Sehringer nous a conduits intentionnellement sur une mauvaise piste: tout est complètement différent de ce que nous croyions voir! Nous sommes **victimes** de nos propres **préjugés** et de nos soi-disant certitudes.

Quel est le rapport entre les «petits cœurs au beurre» et le budget de production du film?

Quand James Bond 007 s'enfuit dans la voiture qui l'attend et s'éloigne en faisant siffler les pneus, nous enregistrons en passant la marque du véhicule. Quant à Julia Roberts ou Catherine Zeta-Jones, elles ne descendent pas dans un petit hôtel anonyme quelconque quand le scénario prévoit une auberge de grand style, mais dans une maison que le public aura toutes les chances de reconnaître. Il en va de même des innombrables allusions à certains produits; parfois, on les remarque à peine au premier coup d'œil mais il arrive aussi que leur présence soit vraiment insistante et que le fabricant paie une somme rondelette pour une telle publicité.

Le **«Product Placement»** est tout aussi fréquent dans la production cinématographique que dans le ski de com-

pétition, par exemple. Dans ce cas, il y a longtemps que nous nous sommes habitués, dès le franchissement de la ligne d'arrivée, aux noms de produits et de marques bien voyants appliqués sur les vêtements et le matériel sportif. On trouve toujours à la source un bailleur de fonds ou un sponsor qui, grâce à son budget publicitaire, permet l'organisation de la manifestation sportive et/ou à une équipe ou à un concurrent de prendre le départ.

La production d'un film, même s'il est court, est une entreprise si coûteuse que pour récolter les énormes moyens financiers nécessaires, le réalisateur ou la réalisatrice doivent toujours trouver de nouvelles idées. Même si les mentions publicitaires sont gauches et peuvent agacer, il est devenu pour ainsi dire impossible de nos jours de faire intervenir des produits dans un film en se contentant de leur réserver un rôle secondaire discret, sans que leur nom ou leur marque ne domine l'image de longs instants!

Dans «The Cookie Thief» ce n'est pas une sorte de biscuits quelconque, indéfinissable, mais une marque de biscuits qui joue un rôle central – de manière très intelligente – les fameux biscuits tous minces au beurre et en forme de cœur. Le message du film se trouve ainsi encore enrichi d'une allusion supplémentaire. Le fait que le spectateur voit le personnage principal de l'histoire au moment où elle achète les biscuits de la marque X ne relève donc du hasard qu'au premier abord; en réalité, cette précision est très bien pensée et elle est minutieusement intégrée à l'image.

Petits cœurs au beurre

